Fonds de marché monétaire canadien AGF

Placements | AGF

Série F | **Fondamental - Marché monétaire canadien** | **au 31 mai 2025**

Principales raisons d'investir

- Ce fonds cherche à procurer un revenu, tout en préservant le capital et la liquidité.

Objectif d'investissement

L'objectif du fonds est de maximiser le revenu sans porter atteinte au capital et à la liquidité. Le fonds investit principalement dans des effets du marché monétaire canadien, comme les bons du Trésor canadien.

Stratégie de placement

L'OPC investit dans des effets du marché monétaire d'excellente qualité, comme les bons du Trésor émis par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux du Canada, les titres d'emprunt d'organismes gouvernementaux garantis par le gouvernement et les acceptations bancaires. La loi prévoit que la durée moyenne pondérée des placements de l'OPC ne doit pas dépasser 90 jours.

Catégorie Morningstar	Marché monétaire canadien
Date de début du rendement (DDR)	9 juillet 2001
Actif net global du fonds	120,8 million(s) $
RFG[1]	0,94 %
Ratio des frais d'opération	0,00 %
Profil de risque	Faible / Moyen / Élevé

Indice de référence Indice Bloomberg Canada 1-3 Month T-Bill

Codes du fonds

Série	**$CAN**
OPC	230
F	866

Distributions (Série F)

	2024	**2023**	**2022**
Montant $/ part	0,39	0,38	0,10
Fréquence mensuelle[2]	Dernier paiement: 30-05-2025 0,001 $/part		

Consultez le site AGF.com pour les renseignements sur les distributions.

Le 28 juin 2019, le Portefeuille de marché monétaire Harmony a fusionné avec le Fonds de marché monétaire canadien AGF. Cette fusion peut avoir eu une incidence importante sur le rendement du fonds.
Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

[1] RFG au 31 mars 2025. PAGFI peut, à son entière discrétion, renoncer temporairement à un certain nombre ou à la totalité des frais liés au fonds, ce qui réduira le RFG. PAGFI peut mettre fin à une telle renonciation en tout temps et sans autre préavis.
[2] Cette distribution n'est pas garantie. Elle peut être rajustée périodiquement à la discrétion du gestionnaire du fonds et peut varier d'un versement à l'autre.

Fonds de marché monétaire canadien AGF

Placements | AGF

Série F | Fondamental - Marché monétaire canadien | au 31 mai 2025

Rendements composés nets ($CAN) (%)

	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	CDA	1 AN	2 ANS	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DDR†
Fonds	0,2	0,5	1,2	0,9	3,1	3,6	3,2	1,9	1,1	1,2
Classement par quartile Morningstar*	4	4	4	4	3	4	4	4	4	-
Nombre de fonds dans la catégorie	227	224	224	224	217	205	185	169	134	-

† Depuis la date de début du rendement le 9 juillet 2001. **Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs.** Les taux de rendement sur plus d'un an ont été annualisés.

Rendements annuels nets ($CAN) (%)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	3,9	3,9	1,0	0,0	0,1	0,7	0,5	0,0	0,0	0,0
Classement par quartile Morningstar*	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Nombre de fonds dans la catégorie	216	194	204	207	216	217	199	217	216	220

Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs.

*La catégorie d'actif Marché monétaire canadien au 31 mai 2025. La catégorie, les cotes ou le classement peuvent changer tous les mois..
Les classements par quartile Morningstar sont calculés en date du 31 mai 2025. Ils sont calculés en fonction du rang centile du rendement global du fonds par rapport aux autres fonds de la catégorie Morningstar Marché monétaire canadien. Les rangs centiles sont ensuite répartis par quartiles : 1) de 1 à 25; 2) de 26 à 50; 3) de 51 à 75; et 4) de 76 à 100 centiles.

Les dix principaux titres (% de la valeur liquidative totale)

Nombre de titres : **25**

Nom de la société	Pays	Pondération
Province d'Ontario, 0,00 %, 6 août 2025	Canada	8,57 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 0,00 %, 27-08-25	Canada	8,47 %
Province de Québec, 0,00 %, 20 juin 2025	Canada	8,31 %
Province de l'Ontario, 0,00 %, 30-07-25	Canada	8,16 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 0,00 %, 4 juin 2025	Canada	7,70 %
Province de l'Ontario, 0,00 %, 16-07-25	Canada	5,36 %
Province de Québec, 0,00 %, 6 juin 2025	Canada	5,15 %
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 0,00 %, 02-07-25	Canada	4,95 %
Province de Québec, 0,00 %, 08-08-25	Canada	4,94 %
Province de l'Ontario, 0,00 %, 14 janvier 2026	Canada	4,23 %
Total		**65,8 %**

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

Fonds de marché monétaire canadien AGF

Placements | AGF

Série F | Fondamental - Marché monétaire canadien | au 31 mai 2025

Caractéristiques du portefeuille

	Portefeuille
Fréquence des paiements	Mensuelle
Distribution pour la série - sur douze mois	3,05 %
Moyenne de la qualité de crédit	P-1
Nbre de jours jusqu'à l'échéance	66,1
Nbre de jours effectifs jusqu'à l'échéance	60,6

Répartition des titres de créance

	Portefeuille
P-1	97,9 %
Trésorerie	1,9 %
Titres non cotés et autres	-0,2 %

Risque c. rendement

3 ans

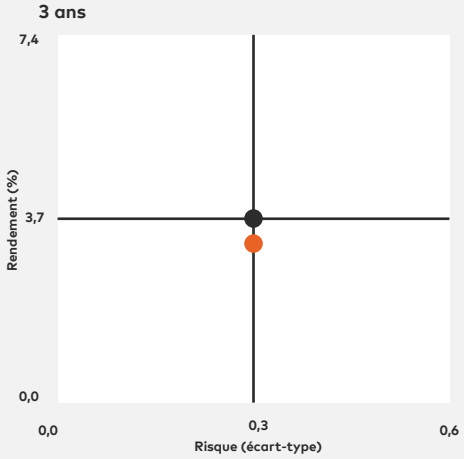

- Fonds de marché monétaire canadien AGF
- Fonds de la catégorie Marché monétaire canadien de Morningstar^

Répartition : Titres à revenu fixe

	Portefeuille
Obligations provinciales	71,4 %
Obligations d'État	21,1 %
Institutions financières	5,8 %
Trésorerie	1,9 %
Autres	-0,2 %

Caractéristiques de risque

(annualisées sur 3 et 5 ans)

Portefeuille	3 ans	5 ans
Écart-type	0,3 %	0,5 %
Ratio de Sharpe	-2,55	-1,11
Indicateur de déviation	0,1 %	0,2 %
Ratio d'encaissement des hausses	78,7 %	76,2 %

Catégorie Marché monétaire canadien de Morningstar^	3 ans	5 ans
Écart-type	0,3 %	0,6 %
Ratio de Sharpe	-4,30	-1,92

* Le taux de rendement obligataire actuel est un taux annualisé, déterminé à partir du rendement sur une période de sept jours terminée au [31 mai 2025].

^ Le rendement d'une catégorie Morningstar est calculé comme le rendement moyen d'un portefeuille comprenant toutes les séries de tous les fonds de la catégorie, à la fin de chaque mois.

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

Fonds de marché monétaire canadien AGF

Placements | AGF

Série F | Fondamental - Marché monétaire canadien | au 31 mai 2025

Équipe de gestion des investissements

L'équipe chargée des titres à revenu fixe de Placements AGF est une équipe pluridisciplinaire qui gère des actifs pour le compte de clients institutionnels et de détail. Nous recherchons la valeur ajoutée dans des titres à revenu fixe, en mettant à profit notre expertise de longue date dans les domaines de nos compétences de base. Nous mettons l'accent sur l'affectation stratégique d'actifs dans diverses catégories de titres à revenu fixe et devises. Nous estimons que notre force réside dans notre équipe de spécialistes des titres à revenu fixe mondiaux, qui est prête à saisir les occasions d'investissement potentielles, et que notre méthode rigoureuse, faisant appel à des modèles et à des recherches fondamentales, nous permet de cerner les inefficiences sur les marchés mondiaux de titres à revenu fixe.

Gestionnaires de portefeuille

Tom Nakamura, CFA®
VP, chef de l'équipe des titres à revenu fixe et de la stratégie des devises et gestionnaire de portefeuille
Placements AGF Inc.
• Dans le domaine depuis 1998
• Membre d'AGF depuis 1998

Jean-Sébastien Nadeau, MBA, CFA®
Gestionnaire de portefeuille
Placements AGF Inc.
• Dans le domaine depuis 2012
• Membre d'AGF depuis 2016

Équipe des investissements/Ressources

Daniel Chivu, CIM
Spécialiste des portefeuilles multicatégories
Placements AGF Inc.
• Dans le domaine depuis 2016
• Membre d'AGF depuis 2023

Équipe d'analystes des titres à revenu fixe

Jie Shi, MFE
Analyste

Sherry Xu, MBA, CFA®
Analyste des taux de change

Fonds de marché monétaire canadien AGF

Placements | AGF

Série F | Fondamental - Marché monétaire canadien | au 31 mai 2025

Au sujet de La Société de Gestion AGF Limitée

Fondée en 1957, La Société de Gestion AGF Limitée (AGF) est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale. Nos sociétés offrent l'excellence en investissant sur les marchés publics et privés, dans le cadre de trois secteurs d'activités : Placements AGF, Partenaires Capital AGF et Patrimoine Privé AGF.

AGF apporte de la discipline selon une approche visant à incorporer des pratiques d'entreprise saines, responsables et durables. Le savoir-faire collectif d'AGF en matière de placement, qui repose sur ses compétences axées sur des activités fondamentales et quantitatives, de même que sur l'investissement privé, se transmet à l'échelle mondiale à une vaste clientèle, depuis les conseillers financiers et leurs clients, jusqu'aux particuliers bien nantis et aux investisseurs institutionnels comprenant des caisses de retraite, des programmes d'entreprise, des fonds souverains, des fonds de dotation et des fondations.

AGF, dont le siège social est situé à Toronto (Canada), a des bureaux et des équipes de service de l'exploitation et de service à la clientèle sur place en Amérique du Nord et en Europe. AGF offre ses produits et services à plus de 815 000 investisseurs. AGF est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « AGF.B ».

Au sujet de Placements AGF

AGF Placements AGF représente un groupe de sociétés AGF qui offrent des services de gestion et de conseil relativement à une variété de solutions de placement qui sont gérées par les équipes d'investissement fondamental et quantitatif. Placements AGF Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée. Elle veille aux services de gestion et de conseil concernant des fonds communs de placement au Canada.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :
Service à la clientèle AGF
Sans frais : 1-800-267-7630
Site web : AGF.com

Fonds de marché monétaire canadien AGF

Placements | AGF

Série F | Fondamental - Marché monétaire canadien | au 31 mai 2025

Renseignements importants

Sauf indication contraire, tous les renseignements sont fournis par Placements AGF Inc. en dollars canadiens, au [date]. Le rendement est présenté après déduction des frais. Les taux de rendement pour les périodes de plus d'un an ont été annualisés.

Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les données de rendement fournies comprennent le réinvestissement des distributions et ils ne prennent pas en considération les commissions de vente, les frais de rachat, de placement, d'autres frais, ou l'impôt sur le revenu, payables par tout porteur de titres, qui auraient réduit ces rendements. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. Rien ne garantit que ce fonds pourra obtenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ce fonds vous sera retourné. Le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement. Il s'agit d'un rendement historique annualisé fondé sur la période de sept jours terminée le 29 février 2024 (annualisé dans le cas du rendement effectif en calculant le rendement composé pour la période de sept jours) qui ne correspond pas à un rendement réel sur un an.

Le document est présenté à des fins d'information générale et d'éducation. Il ne s'agit pas d'une recommandation concernant un produit, une stratégie ou une décision d'investissement spécifique, ni d'une suggestion de prendre une mesure quelconque ou de s'en abstenir. Le présent document ne vise pas à répondre aux besoins, aux circonstances ou aux objectifs d'un investisseur particulier. Les renseignements contenus dans ce document ne sont pas destinés à servir de conseils en matière fiscale ou juridique. Les investisseurs devraient consulter un conseiller financier ou un fiscaliste avant de prendre des décisions concernant l'investissement, la finance ou l'impôt.

Pour obtenir un résumé des risques associés à un placement dans un fonds AGF donné, veuillez prendre connaissance des risques inhérents énoncés dans le prospectus du fonds en question. Les conditions du marché peuvent changer et avoir des répercussions sur la composition du portefeuille. Placements AGF n'assume aucune responsabilité concernant les décisions d'investissement prises en fonction des renseignements contenus dans le présent document.

Les placements peuvent changer et ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour le portefeuille. Il ne faut pas supposer que les investissements dans les titres indiqués ont été ou seront rentables. Ces investissements ne doivent pas être considérés comme une approbation ou une recommandation de Placements AGF.

Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec le rendement du fonds, le taux de rendement ou le rendement en revenu. Si les distributions sont plus élevées que le rendement du fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées dans le cadre des gains en capital réalisés par un fonds, ainsi que les revenus et les dividendes touchés, sont imposables entre les mains de l'investisseur dans l'année où ils sont versés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, l'investisseur devra payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.

Le 1er septembre 2019, l'indice de référence du Fonds, l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, a été remplacé par l'indice Bloomberg – bons du Trésor du Canada à 1-3 mois. Cette modification à l'indice de référence a été appliquée à partir de cette date

Fonds de marché monétaire canadien AGF

Placements | AGF

Série F | Fondamental - Marché monétaire canadien | au 31 mai 2025

Renseignements importants

Tous les droits relatifs à l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada (« l'indice ») sont réservés à FTSE International Limited (FTSE). « FTSE® » est une marque de commerce de London Stock Exchange Group of companies; elle est utilisée par FTSE aux termes d'une licence. Le Fonds de marché monétaire canadien AGF a été conçu uniquement par Placements AGF Inc. L'indice est calculé par FTSE ou son représentant. FTSE et ses concédants de licences n'ont aucun lien quant au Fonds de marché monétaire canadien AGF et ils ne fournissent ni commandite, ni conseil, ni recommandation, ni approbation, ni promotion relativement au Fonds de marché monétaire canadien AGF. Ils n'acceptent aucune responsabilité quant (a) à l'utilisation, à la fiabilité ou aux erreurs de l'indice ou (b) aux placements ou opérations liés au Fonds de marché monétaire canadien AGF. FTSE ne fait aucune réclamation, prédiction ou déclaration et n'offre aucune garantie quant aux résultats pouvant être obtenus par le Fonds de marché monétaire canadien AGF et quant à la pertinence de l'indice aux fins pour lesquelles Placements AGF Inc. l'utilise. « Bloomberg® » de même que l'indice Bloomberg Canada 1-3 Month T-Bill sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées, y compris l'administrateur de l'indice, Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »). Ces marques ont été concédées sous licence aux fins de certaines utilisations par La Société de Gestion AGF Limitée et ses filiales. Bloomberg n'est pas affiliée à La Société de Gestion AGF Limitée ou à ses filiales et elle ne donne ni approbation, ni appui, ni examen, ni recommandation à l'égard du Fonds de marché monétaire canadien AGF. Bloomberg ne garantit pas la pertinence, l'exactitude ou l'exhaustivité des données ou des renseignements relatifs au Fonds de marché monétaire canadien AGF.

© 2025 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu, (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées et (3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations. Les rendements antérieurs ne garantissent pas les résultats futurs.

Vous ne pouvez acheter des titres de série F aux termes du prospectus simplifié que par l'entremise de votre courtier inscrit qu'AGF a autorisé à offrir de tels titres.

MD MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.

Le présent document ne peut être ni reproduit (en totalité ou en partie), ni transmis, ni rendu accessible à quelque personne que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Placements AGF Inc.

Publication: le 11 juin 2025.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :
Service à la clientèle AGF
Sans frais : 1-800-267-7630
Site web : AGF.com

Fonds de marché monétaire canadien AGF

Placements | AGF

Série F | Fondamental - Marché monétaire canadien | au 31 mai 2025

Définition des termes

Bêta
Mesure de la sensibilité d'un fonds aux variations du marché (représentée par un indice de référence). L'indice de référence possède un bêta de 1,0. Un bêta supérieur (ou inférieur) à 1,0 indique que les rendements antérieurs d'un fonds ont fluctué plus (ou moins) fortement que ceux de l'indice de référence. Par exemple, un bêta de 1,10 indique que le rendement d'un fonds a été de 10 % supérieur à celui de l'indice de référence, en période de hausse du marché, et de 10 % inférieur à celui de cet indice, en période de baisse du marché, alors que tous les autres facteurs restent constants.

Capitalisation boursière moyenne pondérée
La capitalisation boursière fait référence à la valeur marchande de toutes les actions en circulation d'une société. Dans un portefeuille, la capitalisation boursière moyenne pondérée représente la somme des produits composant la capitalisation boursière d'une société et sa pondération en pourcentage dans le portefeuille.

Croissance des bénéfices prévue
Le bénéfice prévu est une estimation du bénéfice d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du bénéfice prévu.

Croissance des ventes prévue
Les ventes prévues sont une estimation du revenu d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du revenu prévu.

Écart-type
Mesure statistique de l'étendue de dispersion des rendements d'un fonds. Plus les résultats varient, plus l'écart-type est élevé. Lorsqu'un fonds est associé à un écart-type élevé, cela signifie que ses rendements sont largement dispersés pendant une période donnée, ce qui représente une plus grande volatilité, dans une optique historique. L'écart-type ne permet pas de prédire la volatilité future d'un fonds.

Indicateur de déviation
L'indicateur de déviation représente la variabilité de la valeur ajoutée d'un gestionnaire de fonds. Il sert à mesurer la différence entre les rendements obtenus et ceux de l'indice de référence auxquels ils sont comparés. Il est exprimé comme étant la différence en pourcentage de l'écart-type.

Part (de gestion) active
La part (de gestion) active représente la différence entre les titres dont s'occupe un gestionnaire de portefeuille dans le cadre d'un fonds donné et ceux de l'indice de référence de ce fonds. Un faible pointage de part active indique que le gestionnaire de portefeuille suit de près l'indice de référence, tandis qu'un pointage élevé signale que les titres d'un fonds diffèrent considérablement de ceux de l'indice de référence.

Profil de risque
Le profil de risque est fondé sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur 10 ans des rendements moyens d'un fonds également sur 10 ans. Le niveau de risque associé à un placement doit être établi conformément à la méthode normalisée de classification du risque de placement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Ratio cours/bénéfice
(Ratio C/B ou C/B) Coefficient représentant le cours d'une action par rapport au bénéfice de celle-ci.

Ratio cours/bénéfice prévu (C/B prévu)
Le calcul du ratio C/B prévu est fondé sur le bénéfice prévu par action; il s'agit du cours actuel d'une action divisé par le bénéfice prévu pour l'exercice suivant.

Ratio d'encaissement des baisses
Le ratio d'encaissement des baisses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement négatif de l'indice. Un ratio d'encaissement des baisses inférieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Fonds de marché monétaire canadien AGF

Placements | AGF

Série F | Fondamental - Marché monétaire canadien | au 31 mai 2025

Définition des termes

Ratio d'encaissement des hausses
Le ratio d'encaissement des hausses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement positif de l'indice. Un ratio d'encaissement des hausses supérieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Ratio d'information
Le ratio d'information se définit comme le rendement d'un fonds dépassant celui d'un indice mixte, par rapport à la volatilité de ces rendements. Il sert à mesurer l'aptitude à générer un rendement excédentaire relativement à un indice de référence, et ce, selon un ajustement en fonction du risque.

Ratio de Sharpe
Le ratio de Sharpe montre dans quelle mesure le rendement d'un fonds rémunère l'investisseur pour chaque unité de risque absolu assumé, comme l'indique l'écart-type d'un fonds. Plus le ratio de Sharpe d'un fonds est élevé, meilleur est le rendement rajusté en fonction du risque.

Ratio des frais d'opération
Montant total brut des frais associés à un fonds, divisé par l'actif net moyen de ce fonds.

Ratio des frais de gestion (RFG)
Le ratio des frais de gestion, communément appelé RFG, est une mesure du total des charges (frais et autres coûts) qui sont imputées à un fonds. Ce ratio est exprimé en pourcentage de la valeur liquidative du fonds en question. Aux fins de calcul du RFG, le total des charges annuelles d'un fonds est divisé par la valeur liquidative moyenne de ce fonds, pour une année donnée.

Rendement des capitaux propres
Ratio de rentabilité calculé au moyen du revenu net divisé par les capitaux propres moyens des actionnaires.

Taux de rotation
Le taux de rotation d'un portefeuille correspond au rythme auquel le gestionnaire de portefeuille achète et vend les titres d'un fonds. Le calcul est effectué à partir du minimum de titres achetés ou vendus, divisé par l'actif moyen, au cours d'une période donnée.